Plant Growth Regulator

Accel®

Solution

FOR USE IN CANADA

GUARANTEE:
N-(Phenylmethyl)-1H-purine-6-amine 1.80%
Gibberellins A_4A_7 . . . . . .0.18%

COMMERCIAL
REGISTRATION NO.: 24593 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

List No. 11780

INDEX:

1.0 First Aid
2.0 Precautions
3.0 Directions for Use
- 3.1 General Information
- 3.2 Application Instructions
- 3.3 Mixing Instructions
- 3.4 Accel Rate Conversion Table
- 3.5 Compatibility with Other Chemicals
- 3.6 Special Considerations

4.0 Disposal
5.0 Notice to User
6.0 Notice to Buyer

CAUTION POISON
WARNING EYE IRRITANT
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING

1.0 FIRST AID

In case of contact with eyes or skin, immediately flush with plenty of water. If irritation persists, get medical attention.

If swallowed, induce vomiting immediately, and seek emergency care with physician immediately or contact a poison control centre.

Take container, label, or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

2.0 PRECAUTIONS

WARNING EYE IRRITANT. Do not get in eyes or on skin. Do not contaminate ponds, lakes, rivers and streams.

3.0 DIRECTIONS FOR USE

3.1 General Information

ACCEL, containing as active ingredients Gibberellins A_4A_7 and Benzyladenine, is especially formulated to achieve thinning of apples. The desired thinning effect is obtained as a result of one or two post-bloom applications of the recommended dose of ACCEL. In addition to achieving thinning, ACCEL may also increase fruit size in some varieties.

3.2 Application Instructions

DO NOT apply this product through any type of irrigation system.

DO NOT use NAA (Naphthalene acetic acid) in any Accel thinning program.

One or two applications of 1.5 to 4 liters of Accel per hectare should be made when king fruitlets are approximately 5 to 10 mm in diameter (NOTE: This period may extend from approximately 7 to 21 days after full bloom, depending on the apple variety and local weather conditions).

Refer to the RATE CONVERSION TABLE for recommended use rates of Accel. Do not exceed 76 grams of N-(Phenylmethyl)-1H-purine-6-amine (4 liters of Accel) per hectare per application. **Consult your local Valent BioSciences agricultural specialist, extension specialist, or Farm Advisor for specific use rate recommendations for the apple varieties in your area.**

Accel should be applied in 500 to 2000 liters of final spray solution per hectare. As with most growth regulator products, timing and total grams of active ingredient per hectare are the two major factors that determine the magnitude of the response, however, the amount of water used per hectare should be maintained at a point that ensures uniform and thorough coverage of the tree canopy while avoiding excessive wash-off of the product. Use calibrated spray equipment to ensure uniform spray coverage of leaves and developing fruit, particularly towards the upper half of the tree. Apply early in the morning or late afternoon when drying conditions are slower in order to ensure adequate absorption.

3.3 Mixing Instructions

Add the required amount of Accel to a spray tank about half-filled with water. Agitate while bringing the total volume of water to the required level. New solutions should be mixed only in a clean, empty spray tank and used within 24 hours.

3.4 Accel Rate Conversion Table

grams a.i. per hectare *	liters of Accel / ha
30	1.5
38	2.0
48	2.5
57	3.0
67	3.5
76	4.0

* refers to grams of N-(Phenylmethyl)-1H-purine-6-amine

CONTINUED

SPECIMEN

3.5 Compatibility with Other Chemicals

No information is available on spray tank-mix compatibility with other control products. Consult your local Valent BioSciences agricultural specialist, extension specialist, or Farm Advisor for information on specific compatibility questions.

DO NOT tank-mix with NAA (naphthalene acetic acid) products.

3.6 Special Considerations

Effectiveness of chemical thinning depends greatly on environmental conditions before, during and after spraying, as well as the vigor or health of the trees. High temperatures or cloudy periods before and/or after spraying may increase the thinning response. Trees weakened by disease or physical damage thin more easily than healthy trees. Use lower rates for weaker, less vigorous trees.

Applications of Accel are most effective when the air temperature is 21-24° C. Do not spray Accel when temperatures are below 16° C or above 27° C.

4.0 DISPOSAL

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/ dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

5.0 NOTICE TO USER

This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offense under the Pest Control Products Act to use a control product under unsafe conditions.

6.0 NOTICE TO BUYER

SELLER'S GUARANTEE SHALL BE LIMITED TO THE TERMS SET OUT ON THE LABEL AND, SUBJECT THERETO, THE BUYER ASSUMES THE RISK TO PERSONS OR PROPERTY ARISING FROM THE USE OR HANDLING OF THIS PRODUCT AND ACCEPTS THE PRODUCT ON THAT CONDITION.

Régulateur de croissance des plantes

Accel®

Solution

GARANTIE:
N-(Phénylmethyle)-1H-purine-6-amine 1,80%
Gibbérelline A_4A_7 . . . . . 0,18%

COMMERCIAL
N° d'enregistrement: 24593 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

INDEX:

1.0 Premiers Secours
2.0 Précautions
3.0 Mode D'Emploi
- 3.1 Informations Générales
- 3.2 Instructions Concernant l'application
- 3.3 Instructions Concernant le Mélange
- 3.4 Table de Conversion du Dosage d' Accel
- 3.5 Compatibilitié avec d'autres Produits Chimiques
- 3.6 Considérations Particulières

4.0 Élimination
5.0 Avis À L'Utilisateur
6.0 Avis A L'Acheteur

ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT
PRODUIT IRRITANT POUR LES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

1.0 PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, faire vomir immédiatement et obtenir des soins médicaux d'urgence ou contacter un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu' on cherche à obtenir une aide médicale.

2.0 PRÉCAUTIONS

PRODUIT IRRITANT POUR LES YEUX. Empêcher tout contact avec la peau ou les yeux. Ne pas contaminer les étangs, lacs, rivières et cours d'eau.

3.0 MODE D'EMPLOI

3.1 Informations Générales

Avec comme ingrédients actifs la gibbérelline A_4A_7 et la benzyladénine, Accel est formulé tout particulièrement pour l'éclaircissage des pommiers. L'effet recherché s'obtient avec une ou deux applications de la dose recommandée d'Accel aprés la période de floraison. Outre l'éclaircissage, Accel peut également accroître la taille des fruits pour certaines variétés.

3.2 Instructions Concernant l'application

NE PAS appliquer ce produit par l'intermédiaire d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

NE PAS utiliser d'acide naphtalène acétique (ANA) dans un programme d'éclaircissage Accel.

Procéder à une ou deux applications de 1,5 à 4 litres d'Accel par hectare, lorsque les fleurs centrales mesurent entre 5 et 10 mm de diamètre environ. (REMARQUE: Cette période peut se prolonger de 7 à 21 jours environ après la pleine floraison selon la variété de pomme et les conditions météorologiques locales.)

Consulter les dosages d'Accel recommandés dans la TABLE DE CONVERSION. Ne pas dépasser 76 grammes de N-(Phénylméthyle)-1H-purine-6-amine (4 litres d'Accel) par hectare par application. **Consulter le spécialiste local en agriculture des Valent BioSciences Corporation, le vulgarisateur ou le conseiller agricole pour connaître les doses plus particulièrement préconisées pour les variétés de pommes de la région concernée.**

Accel doit être appliqué à raison de 500 à 2000 litres de solution pour vaporisation finale par hectare. Comme avec la plupart des régulateurs de croissance, le moment choisi et la quantité totale d'ingrédients actifs en grammes par hectare sont les deux facteurs essentiels qui déterminent l'ampleur du résultat. Il faut cependant maintenir la quantité d'eau utilisée par hectare à un niveau permettant d'assurer que les arbres soient recouverts complétement et de façon uniforme, tout en évitant une élimination excessive du produit. Employer un matériel de pulvérisation étalonné de manière à garantir la couverture uniforme des feuilles et des fruits qui se développent, surtout vers la moitié supérieure de l'arbre. Appliquer tôt le matin ou tard l'aprés-midi, lorsque les choses sèchent moins vite, de façon à garantir l'absorption voulue.

3.3 Instructions Concernant le Mélange

Ajouter la quantité nécessaire d'Accel dans un réservoir pour pulvérisation à moitié rempli d'eau. Remuer tout en amenant le volume total d'eau au niveau requis. Toute nouvelle solution doit être mélangée uniquement dans un réservoir vide et propre, et utilisée dans les 24 heures qui suivent.

SPECIMEN

3.4 Table de conversion du dosage d'Accel

grammes a.i. / hectare*	litres d'Accel / ha
30	1,5
38	2,0
48	2,5
57	3,0
67	3,5
76	4,0

* grammes de N-(Phénylméthyle)-1H-purine-6-amine

3.5 Compatibilité avec d'autres Produits Chimiques

Aucune information n'est disponible concernant la compatibilité avec d'autres produits antiparasitaires pour le mélange en réservoir de pulvérisation. Pour toutes questions de compatibilité particulières, consulter le spécialiste local en agriculture des Valent BioSciences Corporation, le vulgarisateur ou le conseiller agricole.

NE PAS mélanger en réservoir avec d'acide naphthalène acétique (ANA).

3.6 Considérations Particulières

L'efficacité de l'éclaircissage chimique dépend en grande partie des conditions ambiantes avant, pendant et aprés la pulvérisation, ainsi que de la vigueur ou de la santé des arbres. Des températures élevées ou des périodes nuageuses précédant ou suivant la pulvérisation peuvent entraîner un plus grand degré d'éclaircissage. Les arbres affaiblis par la maladie ou simplement endommagés s'éclaircissent plus facilement que les arbres sains. Il faut donc utiliser des doses réduites sur les arbres moins vigoureux.

Les applications d'Accel sont plus efficaces lorsque la température ambiante se situe entre 21 et 24°C. Ne pas pulvériser lorsque la température tombe en dessous de 16°C ou dépasse 27°C.

4.0 ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément a la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

5.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur le présent label. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

6.0 AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur le label de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

04-3538/R3 © Valent BioSciences Canada, Ltd., May 2001

Valent U.S.A. Corporation
P.O. Box 8025
Walnut Creek, CA 94596-8025
1-800-6-VALENT - www.valent.com